

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2969

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 8

Après l'alinéa 64, insérer l'alinéa suivant :

« A *bis*. – Au I de l'article L. 725-12, après la référence : « 1° », est insérée la référence : « du II » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.